

Reee.ca : une initiative attendue pour promouvoir le REEE

Publié par Dominique Lamy le 5 décembre 2012



« Il sera pompier, médecin ou pâtissier... mais qui paiera ses études? », affiche la page d'accueil du site Reee.ca, lancé aujourd'hui, en guise de boutade pour sensibiliser les gens à l'importance de planifier financièrement les études supérieures de leurs tout-petits.

Ce nouveau site explique l'ABC du régime enregistré d'épargne-études (REEE) et vise à informer les lecteurs des bénéfices et démarches associés à cet outils financier.

Quels sont les documents nécessaires à l'ouverture d'un compte? Faut-il contribuer d'abord à son REER, à son CELI, ou au REEE des enfants? À quel moment peuvent-ils recevoir le premier versement pour leurs études?

Bref, le site fourmille d'exemples concrets, comme celui de la petite Clothilde, 3 mois, qui a la chance de pouvoir encore compter sur ses quatre grand-parents qui déposent chacun 25 \$ par mois dans son REEE, culminant possiblement sur un pactole de 49 182 \$ lorsqu'elle aura atteint l'âge de 18 ans.

« Le REEE est un outil financier formidable qui se veut d'une importance capitale pour compléter une saine gestion budgétaire familiale. Il est tout aussi puissant que ses cousins REER et CELI et devrait être intégré à tout plan financier », explique Maud Salomon, à l'origine de l'initiative en question et conseillère en sécurité financière et représentante en épargne collective rattachée à Mica Capital inc.

Le lancement du site pourrait d'ailleurs pallier l'incompréhension que suscite le REEE.

Un sondage de BMO Investissements publié en septembre dernier et portant sur la sensibilisation des Canadiens à l'épargne en vue de financer les études supérieures de leurs enfants dévoilait en effet que 93 % des répondants ignorent quels types de produits de placement ils peuvent détenir dans cet instrument financier.

Le site promet d'être dynamique et sera notamment alimenté d'études de cas proposées par les lecteurs même. L'équipe derrière ce projet souhaite également proposer des conférences sur les bonnes pratiques financières, en insistant sur la nécessité d'épargner de prime abord, d'éviter les pièges du crédit pour ensuite s'attarder à utiliser adéquatement les régimes enregistrés mentionnés précédemment. « L'écriture d'un livre est également une étape qui nous tient à cœur », souligne Maud Salomon.

Un premier pas vers la liberté financière

Pour faire de ce site un incontournable et une ressource indispensable sur le REEE, Mme Salomon fait

équipe avec Mathieu Charland-Faucher, consultant communication et marketing et avec Christian Pomerleau, conseiller en sécurité financière et représentant en épargne collective rattachée à Mica Capital inc. « Ce projet a été rendu possible grâce au soutien des différents services de Mica Capital inc., comme la conformité, la commercialisation des produits de placement, le marketing et l'informatique », souligne Maud Salomon.

« Le REEE est un cadeau qui pourrait avoir un impact significatif sur les générations à venir. Le fait d'en maîtriser tous les rouages sera un atout supplémentaire pour aspirer à la liberté financière », conclut-elle.

Contrairement à la croyance populaire, nul besoin d'être riche pour contribuer à un REEE. Récemment, et dans le cadre du mois de la littératie financière, BMO Groupe Financier proposait justement aux épargnants d'investir les chèques reçus mensuellement dans le cadre de la Prestation universelle pour la garde d'enfants (PUGE) dans un REEE.

Ainsi, et si tous les chèques de 100 \$ par mois reçus pour un enfant dans le cadre de la PUGE sont versés dans un compte de REEE jusqu'à ce qu'il atteigne l'âge de six ans, le futur étudiant pourrait avoir à sa disposition jusqu'à 20 000 \$ pour ses études à l'âge de 18 ans, si l'on tient compte de l'intérêt composé et des subventions gouvernementales versées aux fins du régime.
